

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 6 novembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle

DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

<u>Procuration(s)</u>: Madame Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Philippe

MEYER ayant donné pouvoir à Madame Chantal JEANPERT, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF

Excusé(s): Madame Françoise BUFFET

Absent(s): Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG

Rapporteur: Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER

N° CP/2017/469 -

62520 - Enseignement et transmission artistiques
Proposition d'approbation d'un projet de convention
pluriannuelle d'objectifs 2017 - 2020 à conclure avec
l'association Pôle Sud

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide du renouvellement de la convention pluriannuelle à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Région, la Ville de Strasbourg, l'Etat et l'association Pôle Sud ;
- approuve les termes du projet de convention pluriannuelle d'objectifs 2017-2020 à conclure entre le Département du Bas-Rhin et l'association Pôle Sud, jointe en annexe à la délibération ;
- décide que l'attribution d'une subvention s'effectuera de la manière suivante : la participation départementale sera définie selon les éléments du bilan annuel du projet culturel et artistique, après le vote du budget prévisionnel du Département, et en fonction des crédits inscrits.

La Commission Permanente autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171106-lmc1113021-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 10/11/17